Fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la digitalisation des services de l'état civil des 41 centres principaux de la région de l'Ouest du Cameroun

Fourniture

AVIS DE MARCHÉ DE FOURNITURES

Procédure ouverte internationale

REFERENCE DE PUBLICATION : **AO N°10/F/2026/CAM**

INTITULE DU MARCHE : Fourniture d'équipements informatiques dans le cadre de la digitalisation des services de l'état civil des 41 centres principaux de la région de l'Ouest du Cameroun

DESCRIPTION DU PROJET

1. Description du marché

L'objectif du marché est la fourniture et la livraison d'équipements informatiques pour l'informatisation des 41 centres d'état civil principaux de la région de l'Ouest du Cameroun, afin d'améliorer l'offre des services d'état civil.

Les équipements sont définis de manière globale comme suit :

POSTES DE TRAVAIL :

- 41 Micro-PC
- 41 Ecran PC
- 41 claviers
- 41 Souris d'ordinateur
- 41 imprimantes
- 41 packs de 4 cartouches d'encre couleur
- 41 rallonges (parasurtenseur, anti-coupe-circuit)
- 41 tablettes de capture de signature électronique
- 41 onduleurs

DÉBUT DE DÉPÔT

DATE LIMITE DE RÉPONSE

BUDGET DU MARCHÉ

DURÉE DU PROJET

2 Mois

Zone d'intervention

Afrique



- 41 disques externes sécurisés
- 1 solution logicielle pour le contrôle à distance des ordinateurs

SERVEURS :

- 41 serveurs
- 41 switchs L2
- 41 baies serveurs
- 41 panneaux 1U
- 41 étagères RACK
- 41 onduleurs pour serveur 1U/2U
- 41 bandeaux de prises / d'alimentation 1U
- 41 régulateurs de tension automatique
- 41 rallonges (parasurtenseur, anti-coupe-circuit)
- 41 routeurs / firewall

NB : Le système d'exploitation open-source sera installé sur ces équipements (ordinateurs, serveurs).

2. Nombre et intitulés des lots

Un (1) lot unique.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

3. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires).

4. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre une offre.

5. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de fournitures, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.2.2 du Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL***.***

6. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

7. Garantie de bonne exécution

La garantie de bonne exécution n'est pas requise.

8. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 60 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date prévue de commencement du marché

1er septembre 2026

11. Période de mise en œuvre des tâches

Soixante (60) jours allant de la signature du contrat, jusqu'à la réception provisoire des équipements.

CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

12. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire

a) Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années (2023 – 2024 - 2025) du soumissionnaire doit être au moins égal à 500 000 €.

b) Les résultats des bilans de deux années sur trois (2023 – 2024 - 2025) de référence doivent être positifs.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Le soumissionnaire doit posséder en 2026 au sein de ses effectifs à minima deux (02) personnes en capacité de sélectionner des équipements informatiques conformes à un cahier des charges et d'en assurer la fourniture dans des délais imposés.

3) Capacité technique du soumissionnaire

1. Le soumissionnaire a mis en œuvre, au cours des trois dernières années au moins un projet dans les domaines en rapport avec le présent marché (fourniture, livraison d'équipements informatiques) pour un montant représentant au minimum 40% de la valeur du marché.

Cela signifie que les marchés auxquels le soumissionnaire se réfère pourraient avoir commencé ou avoir été achevés à n'importe quel moment durant la période indiquée, mais ne doivent pas nécessairement avoir commencé et avoir été achevés durant cette période, ni avoir été exécutés pendant l'intégralité de ladite période. Le soumissionnaire peut se référer soit à des projets achevés pendant la période de référence (même si le projet a démarré avant cette période) ou à des projets qui ne sont pas encore achevés. Dans le premier cas, le projet sera pris en compte dans sa totalité à condition de prouver qu'il a été réalisé convenablement (déclaration du pouvoir adjudicateur compétent, acceptation définitive). Dans le cas d'un projet en cours de réalisation, seule la portion convenablement réalisée pendant la période de référence sera prise en considération à condition d'apporter la preuve adéquate et de détailler la valeur de cette portion convenablement réalisée.

2. Le soumissionnaire a mis en œuvre, au cours des trois dernières années (2023 – 2024 – 2025), au moins deux projets en Afrique Centrale et/ou de l'Ouest. La mise en œuvre d'un projet au Cameroun sur la même période serait un atout.

16. Critères d'attribution

Prix

SOUMETTRE UNE OFFRE

17. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir l'ensemble des documents constituant le dossier d'appel

d’offre auprès de CIVIPOL en les sollicitant à l’adresse électronique suivante : magali.capitaine@civipol.fr . Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de fournitures inclus dans le dossier d’appel d’offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d’offres doit être adressée par écrit à Mme Magali Capitaine, magali.capitaine@civipol.fr (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 18. CIVIPOL répondra aux questions au moins 10 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d’appel d’offres sont publiés au plus tard 10 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site de CIVIPOL : www.civipol.fr (dans Actualités -> Appel d’offres).

18. Date limite de soumission des offres

19 août 2026 à 12h00 (heure de Yaoundé).

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

19. Séance d’ouverture des offres

19 août 2026 à 14h00 (heure de Yaoundé) au bureau de Civipol, sis 1ère porte, 2ème étage, immeuble UCCAO à Bafoussam.

20. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d’offres doivent être faites en français.

21. Base juridique

Le Guide des Procédures de passation de marché et règles d'attribution des contrats de CIVIPOL.